

Image not found or type unknown



Vente de restaurant commun

Par **mourinha_old**, le **11/06/2007** à **14:07**

Bonjour Maître,
Mon ex épouse à vendu n restaurant nous apartenant lors des débuts de ma maladie (cancer)alors que j'étais le plus faible du aux traitements "chimio" et "radiothérapie"
Elle à vendu le bien à son nom de jeune fille et encaissé le fruit de la vente à titre personel de jeune fille.
J'aimerais savoir qu'els sont mes droits de recours.
Merci d'avance.
Cordialement
A.Mourinha